

# Des pépites du département sous les projecteurs

Les Tops de l'entreprise ont été remis hier, à Blois, devant plus de six cents personnes. La marque Poulain, fleuron du territoire, a été mise à l'honneur.

**N**ous sommes ici pour célébrer la vitalité de notre département, comme vous pourrez le constater dans le supplément de 72 pages, a souligné hier dans la salle du Jeu de paume, Christophe Gendry, directeur départemental de La Nouvelle République de Loir-et-Cher, co-organisatrice des Tops de l'entreprise avec la chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher.

**V**itrine du Loir-et-Cher, l'emblématique marque Poulain fête cette année ses 170 ans. Le journaliste et conférencier Pascal Audoux est revenu sur l'histoire du célèbre chocolat. A quoi ressemble la marque aujourd'hui ? Poulain a été racheté par des investisseurs français. « Carambar & Co est une jeune société. Le projet était de tout relocaliser en France, explique Thierry Gaillard, président du groupe Carambar & Co. Il y a une trentaine de salariés qui ont investi dans ce rachat de marques françaises pour les sauver. Les ventes de Poulain ont été divisées par quatre en une décennie avec les actionnaires précédents. La recherche et le développement sont fondamentaux. » Faire revivre une marque comme Poulain, c'est coller à l'histoire tout en étant dans l'innovation. « Maintenant, je rêve d'international pour faire connaître la marque. » Les investisseurs se sentent soutenus par les collectivités. « Cette année, on aura produit 24.000 tonnes de choco-



La marque Poulain a été mise à l'honneur au travers des discours du président de Carambar & Co, Thierry Gaillard, et du directeur de l'usine de Villebarou, Benoît Pasqualini.

(Photos NR, Sébastien Gaudard)

lat », et ce n'est pas fini, précise Benoît Pasqualini, directeur de l'usine de Villebarou, qui compte 150 salariés. « Je commanderais bien une deuxième sortie d'autoroute pour gérer le flux des transports. »

Après l'exposé de cette réussite industrielle, la soirée a mis l'accent sur d'autres pépites

économiques du département. Cette année, les jurés n'ont pas manqué de travail face aux 28 candidatures de qualité pour désigner les lauréats (lire ci-contre).

Pour les entreprises qui ont la volonté d'aller à l'export, François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire, a

rappelé que l'agence Dev'up avait un service dédié à l'international. « Le recrutement est aussi un problème majeur pour nos entreprises, il faut faire bouger la carte des formations, annonce le président de la Région. On va organiser des rendez-vous dans les territoires et par branches pour connaître les besoins. »

Ancienne lauréate des Tops de l'entreprise en 2002, la société Idec, représentée par son dirigeant Patrice Lafargue, a aussi été mise en lumière. « J'ai la chance d'avoir de belles équipes qui croient en mes rêves. Aujourd'hui, on a un fort développement. Il n'y a pas de fatalité. Les marchés, il faut les provoquer. » Et d'annoncer un futur partenariat entre Idec et le basketteur Tony Parker.

Claire Neilz

## à chaud



Yvan Saumet, président de la chambre du commerce et de l'industrie de Loir-et-Cher.

« Nous sommes un bon nombre à recevoir des coups de fils de ressortissants inquiets de voir ce qui se passe dans notre pays (NDLR : faisant référence au

mouvement des Gilets jaunes). Des crises, nous en traversons tous dans nos entreprises, et c'est indispensable de trouver des issues, on ne peut pas se permettre d'avoir des blocages. Nous arrivons dans une situation qui n'est pas tenable. Il y a de quoi se retrouver autour d'une table. Nous avons interrogé les entreprises du Loir-et-Cher. Sur 300, 30 % ont une baisse de 10 à 30 % de leurs chiffres. »

## ••• Top des Tops : le public vote pour NLX

Déjà lauréate de la catégorie Innovation, la société NLX a été élue, hier soir, par l'assistance, Entreprise de l'année.

Basée dans la zone du Breuil, à La Chapelle-Vendômoise, l'entreprise a créé un produit répondant au doux nom de « Tweener », qui vise à apporter une solution d'éclairage LED pour les courts de tennis en extérieur, avec deux lignes de lumière posées sur les deux longueurs du terrain.

Cette innovation présente plusieurs avantages : « Le coût de Tweener est de 8.800 € HT au lieu de 25.000 € pour une installation classique sur des mâts, annonce Florent Colliau, directeur général. Autre intérêt : son montage est rapide, puisqu'une journée suffit pour le mettre en place. La consommation d'électricité est divisée par deux avec ce système. Enfin, c'est davantage de confort pour



Au premier plan de la photo, toute l'équipe de l'entreprise NLX, désignée Entreprise de l'année, hier soir, par le public.

les joueurs, car il n'y a pas d'ombre portée, ni d'éblouissement. »

A ce jour, une quarantaine de Tweener ont été installés en France et en Suisse. « Nous avons quarante demandes en attente aux États-Unis. »

En dehors du sport, la société travaille sur deux autres marchés que sont le monde du vin et celui de l'architecture. « Dans le domaine de l'éclairage, la seule façon de s'en sortir est de créer un produit novateur sur lequel on peut apporter

de la valeur ajoutée. Tweener est pour nous l'opportunité de changer de dimension à court terme. »

C.N.

Voir sur la [nr.fr/videos41](http://nr.fr/videos41), la vidéo tournée chez NLX en octobre dernier.

## en bref

### LAURÉATS Six trophées et 28 candidats

Les Tops de l'entreprise sont co-organisés par La Nouvelle République et la chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher. Vingt-huit candidats ont postulé à l'un ou l'autre des trophées.

L'opération a été accompagnée par de nombreux partenaires : Harmonie mutuelle, la Caisse d'Épargne Loire-Centre, l'agence de développement Dev'up Centre-Val de Loire, Fiducial, le groupe Partnaires ressources humaines, Peugeot Les Grands Garages de Loir-et-Cher, Engie et BGE Ismer/Le Lab. La CCI, la chambre de métiers et de l'artisanat, la chambre d'agriculture, ainsi que le Medef et la CPME ont pris part aux travaux du jury. A l'issue des délibérations, les lauréats suivants ont été désignés.

**Jeunes et entreprises : Le Vieux Fusil.** La transmission des techniques du métier et de valeurs aux jeunes est le leitmotiv d'Alice et Laurent Lefevre, à l'hôtel-restaurant Le Vieux Fusil, à Soings-en-Sologne.

**Entreprise humaine et responsable : Isoscop.** Yann Fromager a créé, il y a trois ans, une entreprise à Vendôme, où tous les salariés sont actionnaires. Isoscop adopte une démarche environnementale avec l'isolation naturelle.

**Numérique : DS Innov.** Spécialisée dans la régularisation et la transformation des systèmes informatiques, DS Innov a été créée par un couple. Dans ce métier, la réactivité reste le maître-mot.

**Femmes ou hommes de talent : SAS Val de Loir injection.** Blandine Chaumontel dirige, dans le Vendômois, une société de plasturgie qui poursuit sa diversification dans deux directions : d'un côté, les emballages alimentaires personnalisés en plastique injecté et, de l'autre, des pièces techniques pour l'industrie.

**Innovation produit ou service : NLX.** Basée à La Chapelle-Vendômoise, NLX a développé et breveté son Tweener, une solution d'éclairage LED dédiée à la pratique du tennis en extérieur.

**Création ou reprise d'entreprise : SARL Crèche Frères.** A la tête de la Ferme de la Faubonnière, à Chémery, depuis 2014, Vincent et Isabelle Cailleau élèvent canards gras et poulets, avant de transformer la viande sur place.